

CONSEIL MUNICIPAL SESSION 2024

Procès-verbal de la séance du 13 juillet 2024

Nom Prénom	Présents	Excusés	Absents	Procurations
BERNARD Philippe	X			
MICHEL Didier		X		BERNARD Philippe
TARRIT Pascal	X			
EGIMBROD Alain		X		SEYCHAL Jean-Luc
PLANAT Gilles		X		TARRIT Pascal
SEYCHAL Jean-Luc	X			
FOURNET FAYARD Chantal	X			
THORENS Pauline	X			

La réunion débute à 8h00

Secrétaire de Séance : Mr SEYCHAL Jean-Luc

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31/05/2024

Mr le Maire propose l'approbation du procès-verbal du conseil municipal 31/05/2024.

Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

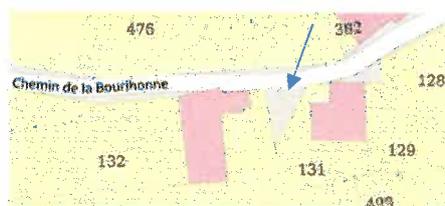
ANNULATION DELIBERATION 2024-18 [2024-23]

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retirer la délibération concernant la compétence eau et assainissement après consultation du syndicat du Fossat et de la Sous-Préfecture.

Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

VENTE D'UNE ENCLAVE COMMUNALE A UN PARTICULIER [2024-24]

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la vente d'une enclave communale à Mr BAYLE Claude pour 1€ symbolique et la prise en charge des frais éventuels.



Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

APPROBATION DU RAPPORT DU CLECT N°8 [2024-25]

Monsieur le Maire propose l'approbation du rapport n°8 de la CLECT concernant des restitutions de logements aux communes de la Chapelle-Agnon et St-Pierre-la-Bourlhonne, du transfert des charges de l'abattoir d'Ambert vers ALF, de la restitution du commerce multi activité de Ste Catherine du Fraisse à ALF.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

ANNULATION DELIBERATION 2021-08 PORTANT SUR LA SUPPRESSION DE LA DELIVRANCE DES CONCESSIONS FUNERAIRES PAR ANTICIPATION [2024-26]

Mr le Maire propose l'annulation de la délibération du 19 mars 2021 n°2021-08 sur la suppression de de la délivrance des concessions funéraires et des cases de colombarium par anticipation. Suite à la reprise de concessions en état d'abandon, 20 concessions pourront être reprise à partir de décembre 2024.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

INFORMATIONS :

- Sinistre monument aux morts : Groupama nous rembourse la totalité des travaux pour un montant de 10 132.50€. Les devis ont été signés par Mr le Maire.
- Travaux d'aménagement du Bourg : Les travaux de maçonnerie sont finis, l'entreprise BTPL va remblayer les zones coffrées.
L'armoire pour la fibre sera installée en bas du parking vers la haie.
ENEDIS nous a envoyé un devis pour installer un compteur sous le préau.
- Réception d'un courrier de Maître SAURET sur la vente de parcelles de Mme TEMPORAL à Mr TRINIOL. La Mairie souhaite faire valoir son droit de préférence afin de déboiser ces parcelles. Les arbres générant un risque de sécurité routière sur les chaussées.
- Le prochain conseil municipal est fixé à la date du 24 Août 2024 à 8h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h00

